



ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE GROUPE DYNACOR INC.

AVIS AUX ACTIONNAIRES SELON LES PROCÉDURES DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS

Cet avis vous est fourni en raison du fait que Groupe Dynacor inc. (la «**société**») a décidé de recourir aux procédures de notification et d'accès pour transmettre à ses actionnaires l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires, de la circulaire d'information de la direction (la «**circulaire**»), des états financiers audités de la société pour 2025 et du rapport de gestion s'y rapportant (collectivement, les «**documents relatifs à l'assemblée**»). En vertu des procédures de notification et d'accès, les actionnaires reçoivent un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote leur permettant de voter à l'assemblée de la société. Toutefois, au lieu de recevoir une copie papier des documents relatifs à l'assemblée, les actionnaires reçoivent le présent avis qui contient des renseignements leur indiquant comment ils peuvent accéder aux documents relatifs à l'assemblée par voie électronique. Le recours à ce nouveau moyen de transmission devrait permettre de réduire l'utilisation du papier ainsi que les frais associés à l'impression des documents et à leur envoi par la poste aux actionnaires.

DATE ET EMPLACEMENT DE L'ASSEMBLÉE:

QUAND : Le vendredi 19 juin 2026
à 10 h 00 (heure de l'Est)

OÙ : Les actionnaires peuvent participer à
l'assemblée virtuellement via webdiffusion
à <https://meetings.lumiconnect.com/400-469-695-838>

ON DEMANDERA AUX ACTIONNAIRES D'EXAMINER LES QUESTIONS SUIVANTES ET D'Y VOTER:

- 1. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS:** On demandera aux actionnaires d'élire nos administrateurs. On trouvera des renseignements sur les administrateurs à la rubrique «Élection des administrateurs» dans la circulaire.
- 2. NOMINATION ET RÉMUNÉRATION DES AUDITEURS:** On demandera aux actionnaires de nommer à nouveau Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l, comptables professionnels agréés, à titre d'auditeurs de la société, moyennant une rémunération devant être fixée par les administrateurs. On trouvera des renseignements sur la nomination de Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l, comptables professionnels agréés, à la rubrique «Nomination des auditeurs» dans la circulaire.
- 3. MODIFICATION AU RÉGIME D'OPTION D'ACHAT D'ACTIONS :** On demandera aux actionnaires, si cela est jugé opportun, d'adopter une résolution autorisant une modification au régime d'options d'achat d'actions de la Société afin de réapprovisionner 650 000 options précédemment octroyées et exercées.
- 4. AUTRES QUESTIONS:** On demandera aux actionnaires de délibérer sur toutes autres questions dûment soumises à l'assemblée. On trouvera des renseignements sur l'autorité discrétionnaire de voter sur de telles questions au paragraphe intitulé « Qu'arrive-t-il si des modifications sont apportées à ces questions ou si d'autres questions sont soumises à l'assemblée? » de la circulaire.

ON RECOMMANDE AUX ACTIONNAIRES DE PRENDRE CONNAISSANCE DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE AVANT DE VOTER.

LISTES DES SITES INTERNET OÙ LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE SONT AFFICHÉS

Les documents peuvent être consultés sur le site internet de la société www.dynacor.com/agm-2026 ou en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca.

COMMENT OBTENIR DES COPIES PAPIER DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE

Les actionnaires peuvent demander qu'on leur transmette des copies papier des documents relatifs à l'assemblée au moyen d'un envoi postal, sans frais pour les actionnaires. Les demandes peuvent être faites jusqu'à un an à compter de la date à laquelle la circulaire a été déposée sur SEDAR+, de la façon suivante :

- a) par courriel à l'adresse lemarie@dynacor.com;
- b) par télécopieur à la société au 514-393-9002;
- c) par téléphone à la société au 514-393-9000; ou
- d) par la poste à l'adresse suivante :



Président et chef de la direction
Groupe Dynacor inc.
606, rue Cathcart, Bureau 640
Montréal (Québec) H3B 1K9

Une demande en vue d'obtenir une copie papier doit nous parvenir avant le 5 juin 2026 à 17h00 afin de laisser assez de temps pour permettre à l'actionnaire véritable de recevoir l'exemplaire imprimé et de retourner la procuration avant le 17 juin 2026 à 10h00 (heure de l'Est).

VOTE

Les détenteurs d'actions ordinaires de la société à la date de clôture des registres du 5 mai 2026 ont le droit de recevoir un avis et de voter lors de l'assemblée.

Il existe plusieurs moyens pratiques pour voter vos actions, y compris en ligne et par téléphone. Vous trouverez ci-joint à cet avis un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote contenant des instructions détaillées sur la manière d'exercer vos droits de vote.

Méthode	Actionnaires inscrits	Actionnaires non inscrits
	Vos actions sont détenues en votre nom et représentées par un certificat d'actions ou un relevé DRS.	Vos actions sont détenues au nom d'un intermédiaire (courtier en valeurs mobilières, fiduciaire ou autre institution financière).
Internet @	Visitez le www.assemblee-vote.com . Saisissez le numéro de contrôle à 13 chiffres imprimé sur la procuration et suivez les instructions à l'écran.	Rendez-vous à l'adresse www.proxyvote.com . Saisissez le numéro de contrôle imprimé sur la procuration /le formulaire d'instructions de vote et suivez les instructions à l'écran.
Téléphone 	Appelez Société de fiducie TSX au 1-888-489-7352 et suivez les instructions. Vous aurez besoin du numéro de contrôle à 13 chiffres imprimé sur la procuration pour voter.	Suivez les instructions figurant sur le formulaire d'instructions de vote que votre intermédiaire vous a envoyé.
Poste 	Remplissez, datez et signez la procuration et envoyez-la par la poste dans l'enveloppe préaffranchie fournie à cette fin au : Compagnie Trust TSX P.O. Box 721 Agincourt (Ontario) M1S 0A1	Remplissez, datez et signez le formulaire d'instructions de vote puis envoyez-le par la poste dans l'enveloppe préaffranchie fournie à cette fin.

Les actionnaires qui ont des questions concernant les procédures de notification et d'accès peuvent appeler au 1-800-387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou 416-682-3801 (autres pays) ou écrire à tsxt-fulfilment@tmx.com.

Si vous souhaitez voter lors de l'assemblée virtuelle, veuillez suivre les instructions figurant dans la circulaire.

Veillez soumettre votre vote suffisamment à l'avance du délai de dépôt des procurations, soit avant le mercredi 17 juin 2026 à 10 h 00 (heure de l'Est).

Si vous avez d'autres questions ou besoin d'aide pour voter, veuillez communiquer avec :

Ruth Hanna, Directrice relations investisseurs
Téléphone : 514-393-9000 #236
Courriel : investors@dynacor.com

RECOMMANDATION DU CONSEIL

Le Conseil d'administration de Dynacor Group Inc. recommande unanimement aux actionnaires de VOTER EN FAVEUR de tous les candidats proposés comme administrateurs et des résolutions proposées en utilisant le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote.